

# Le futur centre aquatique du parc des sports de Marville

« Le Centre aquatique de Marville constitue un héritage sportif majeur des Jeux en Seine-Saint-Denis. Après avoir accueilli des athlètes du monde entier en 2024, il permettra de répondre aux besoins des habitantes et des habitants que ce soit pour l'apprentissage de la natation chez les plus jeunes, l'accueil de clubs sportifs ou le développement d'offres de loisirs pour tous les publics. A ce titre, il s'inscrit pleinement dans le « Plan Piscine » du Département qui vise à développer la pratique de la natation en créant et en rénovant des équipements publics accessibles, de qualité et respectueux de l'environnement. »

**Stéphane Troussel,**  
Président du Département  
de la Seine-Saint-Denis



seine-saint-denis  
LE DÉPARTEMENT

COLLECTIVITÉ HÔTE



# Le centre aquatique de Marville, un héritage des Jeux de Paris 2024

Construit dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le futur centre aquatique du parc des sports de Marville sera réalisé par l'entreprise GCC sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-Saint-Denis et sous la supervision de la SOLIDEO. Site d'entraînement pour le water-polo durant les Jeux, le nouveau centre

aquatique accueillera après 2024 les habitant.e.s et groupes scolaires du territoire dans un espace flambant neuf d'environ 4 600 m<sup>2</sup> dont près de 1 600 m<sup>2</sup> de plan d'eau. Ce nouvel équipement public renforcera ainsi considérablement l'offre aquatique du parc des sports de Marville et de la Seine-Saint-Denis.

Plusieurs espaces composeront le centre aquatique :

## EN INTÉRIEUR :

### Une halle des bassins avec :

- Un bassin sportif de 33x21m avec 8 lignes d'eau et un fond rétractable
- Un bassin ludique (156 m<sup>2</sup>) avec un espace pour pratiquer la nage (1.30 m de profondeur) et un espace ludique (90 cm de profondeur) avec bancs bouillonnant, cols de cygne...
- Un bassin d'éveil (70 m<sup>2</sup>, de 40 cm à 90 cm de profondeur) permettant de faire découvrir le milieu aquatique aux enfants en bas âge
- Une lagune de jeux (60 m<sup>2</sup>) avec geyser et fontaines

### Un espace bien-être et balnéothérapie avec :

- Un hammam
- Deux saunas
- Des équipements balnéo comme des douches massantes, un bain bouillant et un bain froid
- Une salle de musculation
- Un espace relaxant et tisanderie
- Une terrasse fitness



## EN EXTÉRIEUR :

- Un bassin nordique de 25x15 m avec 6 lignes d'eau
- Un bassin « estival » (300 m<sup>2</sup>) avec canons à eau, jacuzzi,
- Une plage aqualudique (120 m<sup>2</sup>) avec fontaines, geyser...
- Deux espaces solarium



## Un projet engagé dans la transition écologique

Paris 2024 a fait de la durabilité de son projet une priorité. Le Département partage l'exigence de livrer un équipement exemplaire en matière d'innovation environnementale, notamment en matière de consommation énergétique.

### Une empreinte carbone du bâtiment neutre

- Utilisation de matériaux pérennes et faiblement énergivores comme le bois ou le béton bas carbone.
- Un système de récupération de chaleur pour limiter les coûts de chauffage : l'air chaud de la piscine sera réinjecté dans les réseaux pour chauffer l'air ou l'eau des bassins. Le bassin nordique sera couvert la nuit pour éviter les déperditions de chaleur.

### Un chantier « propre »

Une bonne partie des éléments seront conçus hors site et assemblés a posteriori sur place. C'est le cas de la charpente bois ainsi que de tous les bassins en inox dont le moulage sera effectué hors site.

### Des bassins en inox

Ce matériau présente nettement moins de problèmes d'étanchéité que le carrelage. En cas de fuites, pas besoin de vider le bassin, comme c'est le cas pour le carrelage.

« La nouvelle piscine de Marville est un beau projet qui marque notre volonté de reprise en main du parc des sports au bénéfice des habitant·e·s. Pôle d'entraînement pour 2024, ce nouvel équipement permettra de diversifier les pratiques sportives sur le territoire et d'appuyer la politique départementale en faveur du savoir nager. »

**Mathieu Hanotin,**

Conseiller départemental délégué au sport et à l'organisation des grands événements

## Calendrier :

**Février 2022 : démarrage des travaux**

**Décembre 2023 : livraison de la piscine**

**Janvier 2024 : mise en fonctionnement**

**26 juillet au 11 août 2024 : Jeux olympiques**

**Rentrée 2024 : Ouverture de la piscine au grand public**

## Budget total :

**30,5 M€ (valeur 2016) dans le cadre du budget**

**de la SOLIDEO — avec une participation financière majeure**

**du Département de la Seine-Saint-Denis et de la Ville de Paris**

## Questions :

**En cas de question sur le projet, vous pouvez contacter**

**Grégoire Larrieu — [glarrieu@seinesaintdenis](mailto:glarrieu@seinesaintdenis) — 01 43 93 93 47**



Crédits photos : Groupement GCC BVL Architecture, ASB Architectures OAW, INCET, TUAL, Ginger BURGEAP, Vivace Latitude, ABC Décibel, BIM BAM BOOM et Idex